Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 19 (1957)

Heft: 11

Rubrik: Rapport annuel: pour la période s'étendant du 1er juillet 1956 au 30

juin 1957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pas assez de mots pour exprimer leur admiration au sujet des sites traversés. La phrose qui réjouit le plus le chroniqueur fut celle-ci: «Je ne savais pas du tout qu'il y avait de si beaux coins en Suisse allemande!»

Le comité central tint ensuite séance à l'Hôtel des bains de Rietbad, séance qui fut suivie d'un souper en commun et d'une soirée familière agrémentée de productions. Cette soirée avait été encore organisée par Mr Rey, président de la section saint-galloise, toujours plein d'initiative et infatigable. Les applaudissements nourris qu'il récolta ainsi que le comité de la section tant ce soir-là que lors de l'assemblée générale, témoignèrent du plaisir éprouvé par les délégués avec le programme complémentaire.

Il ne reste maintenanf à l'auteur de ces lignes qu'à adresser au nom de tous les participants à Mr le président Rey, au comité de la section saint-galloise et à l'orchestre champêtre — sans oublier Madame Rey et ses charmantes filles — de très vifs remerciements pour leur cordial accueil et les agréables moments passés ensemble. Ces belles heures, placées sous le signe de la plus franche camaraderie, ne seront pas oubliées de si tôt. Rr.

Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles

Rapport annuel pour la période s'étendant du 1er juillet 1956 au 30 juin 1957

Généralités

Selon le Bureau fédéral de statistique, on comptait en Suisse 33 149 (22 709) tracteurs agricoles en service au 30 septembre 1956 (non compris les tracteurs à un essieu). Cela représente 3 440 unités de plus qu'en 1955 (1 942), à la même époque. (Les chiffres entre parenthèses représentent ceux de l'année précédente.) Sur l'effectif total, 5 599 machines (5 515) sont des autos transformées (autotracteurs). Les chiffres relatifs aux tracteurs à un essieu immatriculés dans certains cantons n'ayant de nouveau pas été cités, nous avons modifié en conséquence les données des années 1954 et 1955, afin de faciliter des comparaisons éventuelles.

Alors qu'au cours de 1955, les cantons dans lesquels l'accroissement du parc des tracteurs agricoles fut le plus marquant ont été ceux de Vaud (981), Zurich (692), Berne (546) et Argovie (451), ce sont les cantons de Berne (622), Vaud (548), Fribourg (384) et Argovie (320) qui se placèrent à cet égard parmi les premiers en 1956. Le canton de Berne est comme toujours celui qui possède le plus grand nombre de tracteurs agricoles (5732), et, immédiatement après lui, se trouvent ceux de Zurich (4730) et de Vaud (4420).

Les tableaux ci-après comportent d'autres données intéressantes concernant l'effectif des tracteurs au 30 septembre 1956.

Le rapport du Bureau fédéral de statistique concernant le recensement des entreprises de 1955 a été publié le 20 août 1957. Il donne un intéressant aperçu de l'équipement des exploitations agricoles de notre pays en machines et instruments à moteur (quelques-uns des principaux), soit sur le développement de la motorisation et son intensité suivant les périodes. Etant donné que l'on en est réduit aux données fournies annuellement par le Service de la motorisation de l'armée si l'on veut établir des comparaisons, nous extrayons de ce rapport uniquement les chiffres qui sont confrontés avec ceux de recensements antérieurs ainsi que les données se rapportant à d'autres machines agricoles à moteur.

On souligne à ce propos dans le rapport du Bureau fédéral de statistique que le nombre des machines de traction n'a jamais augmenté dans d'aussi grandes proportions que de 1950 à 1955. Le parc suisse des tracteurs à 2 essieux, des tracteurs à 1 essieu et des motofaucheuses, a presque doublé dans l'espace de 5 ans. L'effectif des tracteurs à deux essieux a subi une augmentation de 116 %. Le total des tracteurs mis en service depuis 1950 est même bien plus grand que le nombre des chevaux (8800) éliminés par la motorisation au cours de la même période. Calculée en chevaux-vapeur, la puissance dont l'agriculture a été dotée au cours des dernières années, sous forme de tracteurs et autres machines à moteur,

est bien des fois supérieure à la perte subie du fait de l'élimination de chevaux de trait. Le moteur ne remplace pas seulement le cheval car il permet également de faucher et d'exécuter d'autres travaux d'entretien des cultures ou de récolte qu'il fallait faire autrefois à la main.

Le rapport numérique entre les tracteurs à un essieu et ceux à deux essieux vaut la peine d'être relevé. Dans le canton de Genève, où l'on compte un nombre important de grandes exploitations et de vastes superficies labourées, on dénombre 853 tracteurs à 4 roues et 74 tracteurs à 2 roues ou motofaucheuses. Dans les exploitations herbagères des collines de Suisse orientale — notamment dans l'Appenzell —, on utilise presque uniquement des tracteurs à un essieu et des motofaucheuses.

En ce qui a trait aux moissonneuses-batteuses, on a dénombré 151 unités en tout, dont 59 dans le canton de Vaud et 31 dans le canton de Genève, régions où les chutes de pluie sont moins abondantes. Les machines existant dans les entreprises spécialisées qui ne possèdent pas de domaine agricole (entrepreneurs de travaux à façon) n'ont malheureusement pas fait l'objet d'un recensement.

L'effectif des membres

s'est encore accru dans une proportion réjouissante au cours de cet exercice puisque le nombre des nouveaux sociétaires est de 2 384. Ce sont les sections thurgovienne, fribourgeoise, bernoise et saint-galloise qui, respectivement avec 546, 349, 344 et 227 recrues, fournissent les contingents les plus importants, alors que ce furent les sections de Zurich (575), Fribourg (321), Berne (282) et Thurgovie (224), qui occupaient à cet égard les premières places l'année dernière. Il va de soi que les autres sections ont également fait leur possible. Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à recruter des membres. Le succès enregistré cette année par la section thurgovienne, et, l'année passée, par la section zurichoise — en n'omettant pas le constant accroissement de l'effectif de la section fribourgeoise —, permettent de conclure qu'il y aurait lieu de vouer davantage d'attention au recrutement individuel. La section zougoise, qui a été fondée le 26 décembre 1956, a repris 73 sociétaires à la section lucernoise. Il convient de souligner la performance réalisée par cette jeune section dont l'effectif s'est accru de 132 unités en 6 mois, ce qui correspond à une augmentation de 184 %. Malgré la «saignée» qui lui fut faite, la section lucernoise a réussi quand même à faire un bond en avant puisqu'elle compte 65 membres de plus. Son accroissement réel est par conséquent de 138 unités.

Le tableau reproduit ci-après reflète la proportion dans laquelle les différentes sections ont contribué à augmenter l'effectif global des sociétaires.

	Effectif des	membres des	différentes	sections			
Section	au 31.12.1952	au 30 6.1954	au 30 6.1955	au 30.6.1956	au 30.6.1957		
Argovie	1'056	1'470	1'624	1'648	1'775		
Berne	1'542	2,173	2'494	2'776	3'120		
Deux-Bâles	377	377	401	485	561		
Fribourg	742	1'118	1'308	1'629	1'978		
Genève	_	367	373	580	585		
Grisons	31	32	34	37	41		
Jura Bernois	78	101	121	148	139		
Lucerne *)	586	628	686	850	915		
Membres directs	16	14	16	14	14		
Neuchâtel	106	168	169	168	234		
Saint-Gall	409	538	871	1 047	1'274		
Schaffhouse	406	500	583	643	693		
Schwyz	136	104	134	155	190		
Soleure	306	343	377	423	541		
Tessin	159	134	126	159	159		
Thurgovie	887	910	1'020	1'264	1'810		
Valais	106	102	122	125	138		
Vaud	_	_	2'797	2'782	2'798		
Zoug	_	_		_	205		
Zurich	2'062	3'155	3'836	4'411	4'558		
Effectif total	9'005	12'234	17'092	19'344	21'728		

Les rapports entre l'association centrale et les sociétaires

Pour autant que nous puissions en juger, les rapports de l'organisation centrale avec ses 21 728 membres sont également très bons. Le contact est maintenu grâce à notre organe mensuel «LE TRACTEUR et la machine agricole». Répétons à ce propos que ce qui continue à nous faire défaut, ce sont des opinions exprimées par des sociétaires. Nous prions par conséquent les sections et les sociétaires de nous adresser davantage de suggestions en ce qui concerne les activités déployées par l'association centrale.

La motorisation et la mécanisation de l'agriculture ont pris un si grand essor durant ces dernières années, et les problèmes qu'elles soulèvent une telle complexité, que l'activité de notre organisation ne peut arriver à répondre à toutes les exigences si les praticiens ne lui font pas connaître eux-mêmes leurs desiderata. Etant donné la quantité et la diversité des questions à résoudre dans le domaine du machinisme agricole, nous estimons même indispensable, premièrement que les propriétaires de tracteurs se réunissent au moins une fois par hiver dans chaque commune afin de discuter les problèmes qui les préoccupent, deuxièmement qu'ils fassent part de ces problèmes au gérant de leur section. En conséquence, nous invitons nos sociétaires à prendre l'initiative de mettre sur pied de telles réunions.

Les rapports entre les sections et l'association centrale

sont demeurés excellents. Chaque comité de section continue à faire preuve d'une constante volonté de collaborer en vue d'arriver à des résultats positifs. Si l'organisation centrale a pu se développer de façon réjouissante au cours de ces 10 dernières années et faire œuvre utile, c'est avant à cette louable attitude qu'elle le doit, répétons-le une fois de plus. Les organes dirigeants de l'association centrale, qui se composent comme on le sait de représentants des sections, sont pleinement conscients du fait que cette dernière ne serait pas viable sans les sections étant donné la multiplicité des tâches qu'entraîne le développement actuel de la motorisation. De leur côté, les comités des sections se rendent compte que c'est seulement avec l'aide d'une organisation de faîte que les nombreux problèmes se posant constamment sur le plan suisse peuvent trouver leur solution. Les organes responsables et le gérant soussigné veillent d'autre part à ce que l'effectif du personnel du secrétariat central ne soit pas augmenté sans réelle nécessité.

Depuis la fondation de la section zougoise, déjà mentionnée, l'association compte dorénavant 19 sections. On n'ignore pas que cette section a déjà existé de 1941 à 1945, année au cours de laquelle elle dut fusionner avec celle de Lucerne par suite du nombre insuffisant de ses membres. A l'occasion de sa récente refondation, la section lucernoise fut dûment remerciée de son «hospitalité» pendant 11 ans ainsi que de sa collaboration amicale. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à la 19e section et nous réjouissons de pouvoir coopérer avec elle d'une manière profitable. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à créer la section zougoise, notamment Messieurs J. Zimmermann, de Cham, et P. Brandenberg, de Zoug.

D'entente avec les autorités compétentes de la police cantonale et les organisations paysannes de l'Obwald et du Nidwald, Monsieur H. Beglinger, de Meggen, membre d'honneur de l'A.S.P.T., a organisé plusieurs cours régionaux d'éducation routière. Nous voulons voir là les premiers essais faits en vue de la constitution d'une 20e section et nous exprimons notre gratitude à Monsieur Beglinger pour son heureuse initiative.

Nous adressons nos sincères remerciements à Messieurs les membres des comités de nos 19 sections, de même qu'aux présidents et aux gérants de celles-ci, pour leur précieuse et constante collaboration.

Les manifestations organisées par les sections

Il n'est guère possible, dans le cadre de ce rapport, de décrire en détail les activités déployées par nos dix-neuf sections au cours de cet exercice. Précisons seulement qu'elles ont été orientées plus particulièrement vers les cours techniques, soit vers des manifestations ayant pour objet de compléter méthodiquement les connaissances des conducteurs de tracteurs quant au mode de fonctionnement des moteurs, à leur dépannage, ainsi qu'à leur entretien et à celui des autres machines agricoles. Les sections qui ont fait preuve d'une très vive activité dans ce domaine sont plus spécialement les sections bernoise, grisonne, saint-galloise et argovienne. Avec le chiffre de 45 manifestations, la section bernoise se place encore une fois au premier rang. Dans cet ordre d'idées, les contrôles déjà mentionnés organisés dans le canton de Genève et de Schaffhouse au sujet du réglage des carburateurs, des injecteurs et de l'équipement électrique méritent d'être mis en relief. De pareils contrôles constituent certainement la meilleur mesure préventive contre l'usure prématurée des moteurs.

Quelques sections ont heureusement voué de nouveau une attention accrue aux problèmes de la sécurité routière et de la prévention des accidents lors des travaux aux champs. Nous reviendrons plus loin sur ces points importants.

Des **épreuves de capacité et d'habileté pour conducteurs de tracteurs** ont eu lieu dans les cantons de Fribourg, de Vaud et de Saint-Gall.

La section schaffhousoise a organisé une **démonstration** sur les diverses possibilités d'emploi des tracteurs à usages multiples, alors que celle organisée par la section des Deux-Bâles concernait les travaux de fenaison et la question de la traction en terrain incliné.

Les sections du Jura Bernois, de Lucerne, de Neuchâtel, de Schaffhouse, de Thurgovie et de Zurich ont mis également sur pied des **visites de fabriques** de tracteurs ou de machines agricoles.

Citons enfin les excursions, comme celles organisées par la section de Schaffhouse, que nous nous garderons d'omettre puisqu'elles servent à renforcer les liens de camaraderie ou d'amitié tout en faisant mieux sentir aux sociétaires la force que représente leur union.

Manifestations des sections

Sections		c. t.	C	. c. r.	d	ém.		exc.	ass. g	jén. et rég.		total
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	р
Argovie	10	201	5	104		-		-	1	150	16	455
Berne	45	1626	8	320					1	480	54	2426
Deux-Bâles	1	150			2	350		-	1	90	4	590
Fribourg	3	100	5	296			-	-	1	300	9	696
Genève	2	167							1	200	3	367
Grisons	24	424	2	60							26	484
Jura Bernois	_			-		0	1	45	1	40	2	85
Lucerne	4	78					1	118	1	70	6	266
Neuchâtel		_	4	140			1	52	1	65	6	257
Saint-Gall	15	272	2	50	2	50			19	676	38	1048
Liechtenstein			1	80	—				1	60	2	140
Schaffhouse	5	193			1	200	2	333	1	250	9	976
Schwyz	1	24	9	212					1	32	11	268
Soleure			7	251			_	_	1	128	8	379
Tessin	2	44					_	(1	40	3	84
Thurgovie	1	120	1	25	1	25	1	30	1	450	5	650
Valais			7	181					1	50	8	231
Vaud	6	280	_				_		1	200	7	480
Zoug	2	47	_	_	_	_	_		1	75	3	122
Zurich	4	64	3	41	-		2	578	1	515	10	1198
Total	125	3790	54	1760	6	625	8	1156	37	3871	230	11202
Obwald			4	140								

n. = nombre; p. = participants; c. t. = cours techniques; c. c. r. = cours circulation routière; $d\acute{e}m$. = $d\acute{e}m$ onstrations; exc. = excursions; ass. $g\acute{e}n$. et $r\acute{e}g$. = assemblées $g\acute{e}n\acute{e}r\acute{e}g$ et $r\acute{e}g$ ionales.

Les organes et les commissions

Les organes et les commissions ont siégé comme suit, au cours de l'exercice, pour discuter les affaires esquissées au cours de ce rapport ainsi que d'autres problèmes:

Les délégués 1 fois La commission technique 3 fois Le comité central 1 fois La commission de vérification des comptes (au complet) 1 fois Le comité directeur 4 fois Le réviseur permanent 4 fois

Plusieurs affaires ont été en outre liquidées par écrit.

Les questions techniques

Elles ont constitué l'objet essentiel des discussions de la commission technique. Les points portés aux ordres du jour des 3 séances qui furent tenues au cours de cette année administrative ont été entre autres les suivants:

- Les stations d'entretien pour machines agricoles (STAMAS)
- L'organisation de services de contrôle pour tracteurs
- Cours d'instruction sur la sécurité de circulation en terrain accidenté
- La vulgarisation radiophonique des questions techniques
- Les améliorations mécaniques proposées aux fabricants
- La benzine au tétraéthyle de plomb
- Le contrôle de la puissance des moteurs à la prise de force
- La consommation de carburant
- Les réparations à prix fixes pour les tracteurs

En prévision de la levée des mesures de contingentement des tracteurs agricoles, la commission a diffusé en outre un appel en 10 points à l'intention des futurs acquéreurs de tracteurs

Les manifestations de caractère technique organisées par l'association centrale

Durant cet exercice, les cours d'instruction suivants ont été organisés:

- 12. 1956 Cours de perfectionnement à l'intention des chefs de cours, à la Fabrique de machines Bucher-Guyer, à Niederweningen (ZH).
 - 5. 1957 Cours d'instruction sur les contrôles et les réglages des carburateurs, des injecteurs et de l'équipement électrique.

En octobre 1956, le secrétariat central a invité tous les fabricants et importateurs de tracteurs à collaborer de façon plus active dans le domaine des cours techniques. La première firme à répondre à cet appel fut la Fabrique de machines Bucher-Guyer, de Niederweningen (ZH), qui organisa un cours de perfectionnement à l'intention des chefs de cours. Ce cours fut donné le 20 décembre 1956, dans les locaux de la dite fabrique. Le programme comportait notamment les points suivants:

- Caractéristiques du tracteur à usages multiples
- La prise de force
- Le dispositif de relevage hydraulique
- Attelage en 3 points ou en 4 points?
- Etat actuel de la normalisation
- Entretien du tracteur Bucher D 1800

Ce cours a montré qu'une coopération plus active entre nos chefs de cours et les fabricants de tracteurs ou les importateurs peut se révéler utile pour les deux parties. Il reste donc à souhaiter que d'autres entreprises industrielles ou commerciales de la branche suivent cet exemple en organisant des cours de perfectionnement similaires. Nous remercions encore icimême la maison Bucher-Guyer de son initiative et de sa collaboration.

Lorsque des essais furent entrepris au printemps de 1954 dans le but de voir si des alcools

pouvaient être employés pour alimenter les moteurs de tracteurs, Monsieur H. Fritschi, membre de la commission technique, constata à cette occasion que le réglage de l'équipement électrique, ainsi que du carburateur ou des injecteurs de tous les tracteurs servant aux dits essais, laissait plus ou moins à désirer. Monsieur Fritschi suggéra alors d'instituer des contrôles régionaux et la commission technique adopta immédiatement cette idée. Les contrôles que Monsieur G.-C. Frizzoni, son président, organisa déjà pendant l'hiver de 1954/55 au Tessin furent couronnés de succès. Bien que de pareils contrôles aient déjà figuré depuis 1955 au nombre des directives élaborées par l'Association suisse de propriétaires de tracteurs à l'intention des sections, cette idée ne prit réellement forme qu'au cours de l'hiver 1956/57. En collaboration avec la maison Robert Bosch, la section genevoise procéda à des contrôles de ce genre, de même que la section schaffhousoise, qui les fit avec son propre personnel instructeur auquel se joignirent des spécialistes locaux de la mécanique. et de l'électricité automobile. L'association centrale organisa le 3 mai 1957, à Schaffhouse, à l'Ecole cantonale d'agriculture de Charlottenfels, un cours d'instruction sur les contrôles et réglages des carburateurs, des injecteurs et de l'équipement électrique. (à suivre)



"SEMPERIT"

livrable dans toutes les dimensions et exécutions courantes!

SEMPERIT
PNEUMATIQUES SA.
ZURICH 26

Hohlstrasse 35 / Kollerhof téléphone (051) 23 49 50

Dépôts à : Bâle, Berne, Courtételle, Genève et Lausanne